



HONORAIRES TRANSACTION

Parking - Garage	2500€ TTC
De 0€ à 40 000€	4500€ TTC
De 40 001€ à 65 000€	5500€ TTC
De 65 001€ à 80 000€	6500€ TTC
De 80 001€ à 100 000€	7500€ TTC
De 100 001€ à 130 000€	8500€ TTC
De 130 001€ à 170 000€	9500€ TTC
De 170 001€ à 200 000€	10 500€ TTC
De 200 001€ à 250 000€	11 500€ TTC
Au-delà de 250 001€	5% TTC

HONORAIRES LOCATION

LES HONORAIRES	PROPRIETAIRE	LOCATAIRE
Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail (TVA 20%)	8€ TTC/m2	8€ TTC/m2
Honoraires de réalisation d'état des lieux (TVA 20%)	2€ TTC/m2	2€ TTC/m2
TOTAL TTC (TVA 20%)	10€ TTC/m2	10€ TTC/m2

Le montant facturé pour chacune des parties ne pourra pas excéder le montant d'un loyer hors charges.
Concernant l'état des lieux de sortie, les honoraires sont imputables uniquement au bailleur.
(soumis à la loi du 6 juin 1989, ART.5 conforme à la loi ALUR)